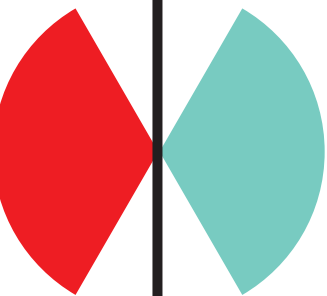


# RAPPORT 2018

RELATIF À LA LOI

DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



SURAVENIR  
ASSURANCES





# SOMMAIRE

<b>1. PRÉFACE</b>	4
<b>2. DÉMARCHE D'INTÉGRATION DES FACTEURS ESG DANS LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT</b>	6
<b>2.1. ADHÉSION AUX INITIATIVES DE PLACE</b>	7
<b>2.2. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION EXTRA-FINANCIÈRE DES ÉMETTEURS</b>	7
2.2.1. Application d'un filtre responsable	7
2.2.2. Méthodologie « Best In Class »	8
2.2.3. Information utilisée et pertinence des critères d'évaluation	10
<b>2.3. IMPACTS SUR LE CADRE D'INVESTISSEMENT ET SUIVI</b>	10
<b>3. LA STRATÉGIE CLIMAT DE SURAVENIR ASSURANCES APPLIQUÉE À SA POLITIQUE FINANCIÈRE</b>	11
<b>3.1. LA MESURE DE L'EMPREINTE CARBONE DU PORTEFEUILLE FINANCIER</b>	12
<b>3.2. LA RÉDUCTION DES INVESTISSEMENTS DES ÉMETTEURS IMPLIQUÉS DANS L'INDUSTRIE DU CHARBON</b>	12
3.2.1. Méthodologie d'identification des acteurs impliqués dans l'industrie du charbon	12
3.2.2. Impacts sur le cadre d'investissement	13
<b>3.3. LES TRAVAUX LIÉS AUX ACTEURS CARBO-INTENSIFS</b>	13
3.3.1. Méthodologie d'identification des acteurs carbo-intensifs	13
3.3.2. Impacts sur le cadre d'investissement	13
<b>4. SITUATION DES FLUX D'INVESTISSEMENTS 2018 ET DU PORTEFEUILLE FINANCIER AU 31/12/2018</b>	14
<b>4.1. NOTATION EXTRA-FINANCIÈRE DU PORTEFEUILLE FINANCIER ET DES FLUX D'INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE</b>	15
4.1.1. Analyse des flux d'investissement	15
4.1.2. Analyse du portefeuille financier	15
<b>4.2. MESURE ET ANALYSE DE L'EMPREINTE CARBONE DU PORTEFEUILLE</b>	16
<b>4.3. IDENTIFICATION DES ÉMETTEURS CARBO-INTENSIFS</b>	17

**1**

# PRÉFACE



Le réchauffement climatique et la multiplication des évènements météorologiques extrêmes qu'il induit, impactent négativement notre monde et nos modes de vie. La croissance des coûts économiques et financiers liés aux intempéries, la gestion des « réfugiés climatiques », la perturbation du cycle de l'eau, sont, parmi d'autres, autant de troubles majeurs auxquels seront confrontées nos sociétés si aucune décision n'est adoptée afin de contenir le niveau des émissions de gaz à effet de serre issues des activités humaines à des niveaux acceptables.

Organisatrice de la COP21, la France figure parmi les pays les plus impliqués dans la lutte contre la dérégulation climatique. Les « accords de Paris » exigent des pays signataires l'élaboration d'une stratégie permettant la transition vers une économie bas carbone, stratégie adaptée à la situation propre de chacun d'eux et accompagnée d'un plan de mise en œuvre. La France a complété ce dispositif par l'article 173-VI de la Loi n° 2015-992 relative à la loi de Transition Énergétique pour la croissance verte et son décret d'application n° 2015-1850 du 29 décembre 2015 qui demande aux investisseurs institutionnels de communiquer annuellement sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect des objectifs, environnementaux (E) sociaux (S) et de qualité de gouvernance (G).

La prise en considération de ces facteurs n'est pas nouvelle pour Suravenir Assurances. Consciente de sa responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), la société applique ces concepts dans son fonctionnement au quotidien. Afin de limiter l'impact environnemental de ses activités, Suravenir Assurances cherche à limiter les consommations énergétiques de ses bâtiments et s'efforce de rationaliser les déplacements de ses collaborateurs. Des initiatives concrètes existent déjà telles que la prise en compte d'un critère de diminution des consommables dans le contrat d'intéressement ou les mesures promulguant le co-voiturage ou l'utilisation de transport en commun.

De même, sur un plan social, Suravenir Assurances propose à ses salariés un cadre de travail agréable et stimulant et développe une politique visant à accroître leur employabilité.

Enfin, afin de réduire l'impact climatique de son portefeuille financier, Suravenir Assurances a décidé de ne plus investir dans les acteurs impliqués dans l'industrie du charbon, notion entendue dans son sens large. Cette source d'énergie fossile se caractérise, en effet, par de faibles rendements énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre incompatibles avec les objectifs entérinés par la COP21. Par cette orientation forte, Suravenir Assurances confirme sa volonté de gérer ses actifs de façon responsable.



**2**

# DÉMARCHE D'INTÉGRATION

**DES FACTEURS ESG  
DANS LA POLITIQUE  
D'INVESTISSEMENT**

Encouragé par l'article 173 alinéa VI de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, Suravenir Assurances a décidé de prolonger sa réflexion sur les impacts environnementaux de ses décisions d'investissement. Par ses choix, Suravenir Assurances contribue, à son échelle, à façonner l'économie d'aujourd'hui et le monde de demain. En allouant des financements aux sociétés les plus avancées en matière de développement durable, la compagnie entend promouvoir les entreprises adoptant des attitudes responsables au regard de leur environnement et ainsi favoriser la transition vers une économie bas carbone.

Depuis quelques années, les décisions d'investissement adoptées par Suravenir Assurances sont orientées par la qualité extra financière des émetteurs, l'analyse portant sur les trois piliers du développement durable à savoir l'environnement, les aspects sociaux et la gouvernance. Cette approche a également été complétée par le développement d'indicateurs simples lui permettant de connaître l'empreinte carbone de son portefeuille financier. Par ailleurs, Suravenir Assurances a fait évoluer sa politique d'investissement par une exclusion des acteurs impliqués dans l'industrie du charbon.

Ces initiatives sont autant d'étapes préalables et nécessaires à l'élaboration d'une stratégie aboutie visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de ses décisions d'investissement et de contribuer positivement à l'émergence d'une société bas carbone.

Les investissements financiers réalisés par Suravenir Assurances sont effectués, dans le cadre d'un mandat de gestion, par Fédéral Finance Gestion (FFG), entité d'Arkéa Investment Services, filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa. Cette société a développé des expertises reconnues en matière d'Investissement Socialement Responsable et Suravenir Assurances s'appuie sur ces compétences pour suivre et mettre en œuvre les aspects extra-financiers au sein de sa politique financière.

## 2.1. ADHÉSION AUX INITIATIVES DE PLACE

Suravenir Assurances participe indirectement à travers son mandat de gestion avec FFG, à plusieurs initiatives de place :

- ▶ Le respect des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies. Elle s'engage ainsi publiquement à les appliquer, en tant qu'investisseur, dans une démarche de progrès continu.
- ▶ Le respect d'un socle minimal et universel de valeurs : les conventions d'Ottawa et d'Oslo (bombes à sous-munitions et mines antipersonnel), ainsi que les principes du Pacte Mondial des Nations Unies.
- ▶ Fédéral Finance Gestion est également signataire de l'Appel de Paris et du Global Investor Statement on Climate Change, réaffirmant ainsi aux côtés d'autres investisseurs sa volonté de voir mis en place un accord contraignant dans l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pour compléter cette démarche, FFG a adhéré en 2017 au « Climate Action 100+ ». Par cette initiative, elle s'engage à dialoguer collectivement afin d'inciter les sociétés les plus émettrices de CO2 à communiquer de façon plus transparente et à adopter une attitude plus vertueuse au regard de cette thématique.

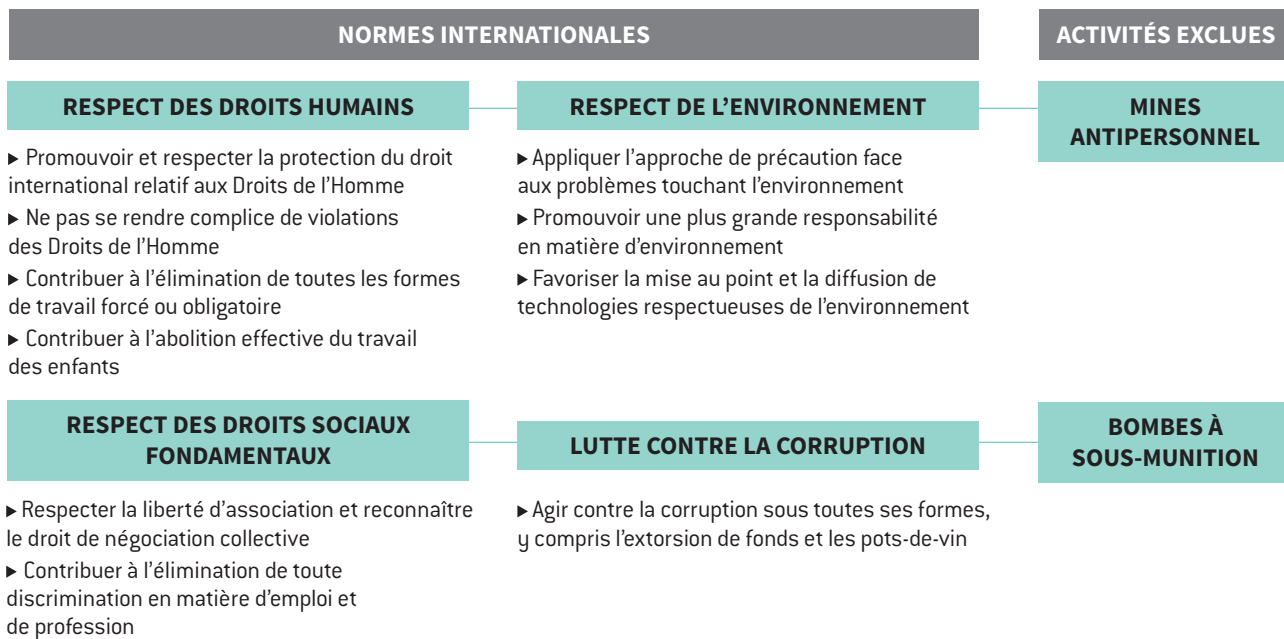
## 2.2. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION EXTRA-FINANCIÈRE DES ÉMETTEURS

L'analyse extra-financière des émetteurs s'effectue en deux étapes successives. Une première étape consiste à appliquer un filtre normatif à l'univers d'investissement. La seconde étape vise à mesurer la performance extra-financière des émetteurs. Dans cette phase, les orientations décidées par Suravenir Assurances ont été intégrées dans un modèle d'évaluation qui prend en considération la nature des émetteurs. Pour ce faire, le portefeuille de Suravenir Assurances est découpé en trois grandes catégories : les Entreprises ou « corporate » (yc établissements bancaires et financiers), les Souverains (États) et les Agences (organismes dotés d'une structure juridique propre mandatés par un organe public pour la réalisation de missions définies).

### 2.2.1. APPLICATION D'UN FILTRE RESPONSABLE

La première étape, consistant en l'application d'un « filtre responsable », a pour but d'identifier les émetteurs contrevenant de façon grave et/ou récurrente aux dix principes définis par le Pacte Mondial des Nations Unies. Ces principes s'inspirent de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation Internationale du Travail, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et de la Convention de l'ONU contre la corruption.

Les critères intégrés dans ce filtre sont définis ci-après :



Ainsi, tout émetteur ne respectant pas ce filtre est systématiquement exclu de l'univers d'investissement de Suravenir Assurances.

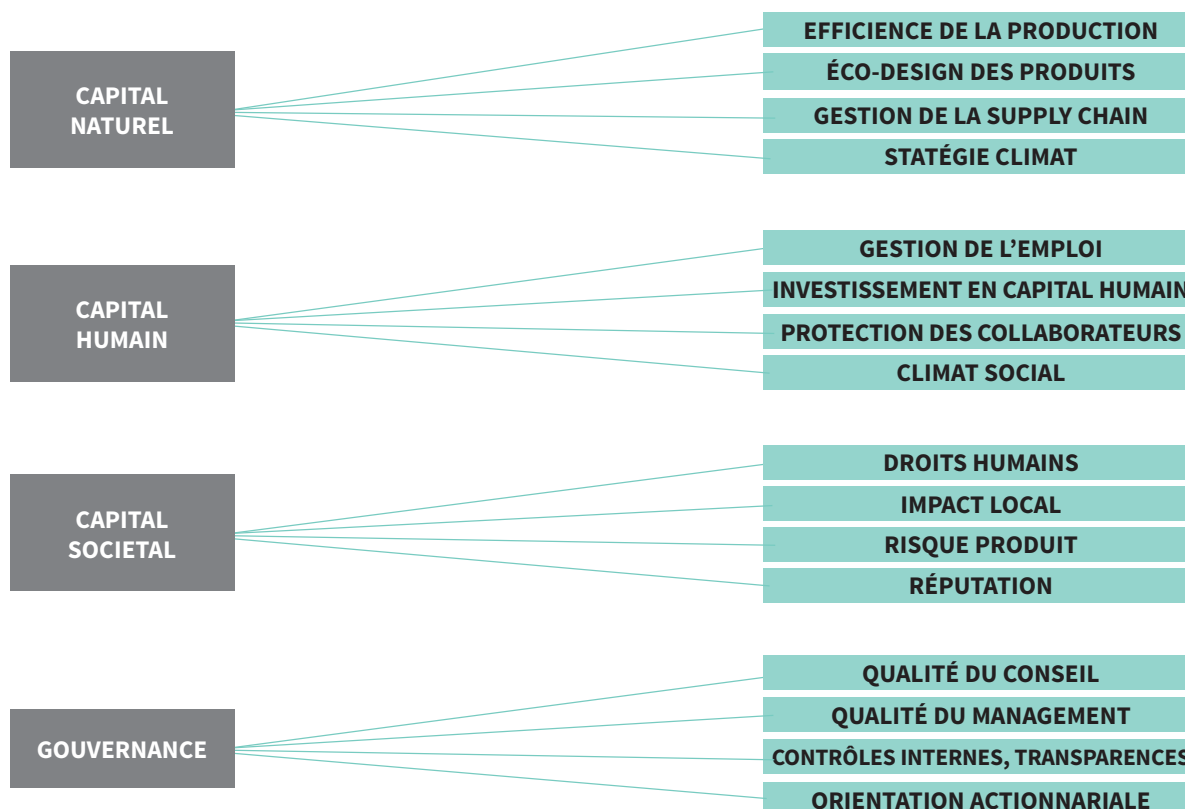
### 2.2.2. MÉTHODOLOGIE « BEST IN CLASS »

La deuxième étape consiste à évaluer la performance extra-financière des émetteurs à travers une méthodologie dite « Best in Class ».

**Concernant les émetteurs entreprise**, cette méthodologie consiste à ventiler sur une échelle allant de A à E, les acteurs d'un même secteur, des plus vertueux (notés A), entendus comme intégrant le mieux les enjeux du développement durable, aux moins performants (notés E).

Fédéral Finance Gestion, fort de son expertise dans l'analyse des données extra-financières, a mis en place son propre référentiel d'analyse. Celui-ci s'appuie sur l'étude de trois grands enjeux extra-financiers en lien direct avec les enjeux de développement durable : Environnement (capital naturel), Social (capital humain) et Sociétal, et Gouvernance.

L'illustration ci-dessous présente ces 3 principaux enjeux selon 4 catégories déclinées en 16 indicateurs :







Partant du constat que les enjeux extra-financiers diffèrent d'un secteur d'activité à un autre (par exemple, si l'analyse des politiques de gestion des risques psycho-sociaux est pertinente pour le secteur bancaire, primauté est accordée aux politiques de gestion des accidents pour le secteur extractif), chaque indicateur est appréhendé de façon différente selon les secteurs d'activité des émetteurs. L'approche sectorielle permet dès lors de comparer les performances relatives des acteurs d'un même secteur, comparaison fondée sur des indicateurs homogènes.

Les émetteurs sont notés sur chacun des indicateurs analysés (note allant de 0 à 20) et la note de chaque enjeu (Environnement, Social et Gouvernance) est obtenue par la moyenne de ceux-ci. La performance extra-financière d'un émetteur est alors traduite par un score, moyenne pondérée des enjeux étudiés. Ces pondérations diffèrent selon le secteur d'activité de l'émetteur et reflètent l'importance relative (la matérialité) de ces enjeux.

Enfin, l'équipe d'analyse se réserve la possibilité de modifier, à tout moment, la note obtenue par un émetteur, dès lors qu'elle dispose d'une information qualifiée (échange avec une société, controverse...) non prise en compte par la méthodologie de notation.

Les scores ainsi obtenus sont traduits par un rating allant de A à E. Le rating obtenu est unique pour chaque émetteur et s'applique à l'ensemble des instruments financiers (actions, obligations...) émis par celui-ci.

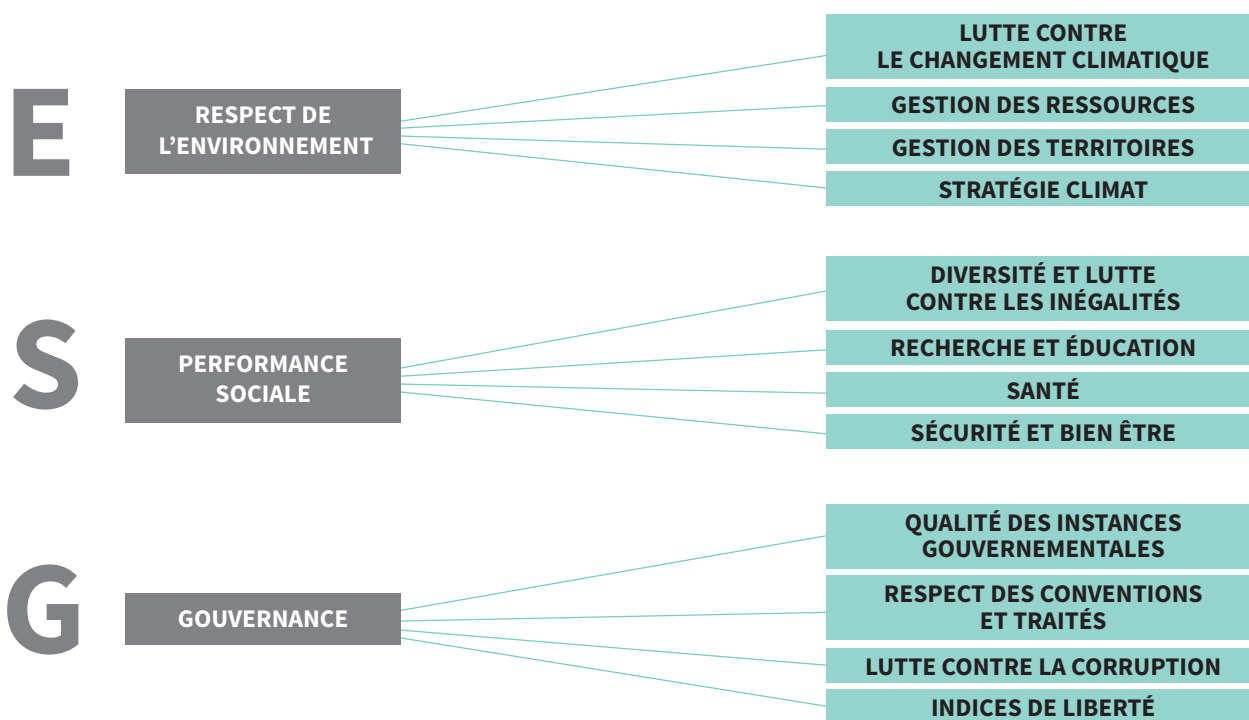
Cette approche a pour avantage, outre sa cohérence, de définir un univers d'investissement composé des meilleurs émetteurs de chaque secteur d'activité.

**Les émetteurs souverains** sont également évalués selon la méthodologie Best In Class.

Pour des raisons d'ordre économique, géographique et culturel, les pays sont regroupés en sept pôles : un premier ensemble regroupe l'ensemble des pays membres de l'OCDE augmenté des quatre BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine). Ce groupe compte 39 pays. Les autres pays suivis sont regroupés par zones géographiques (Europe, Afrique, Asie centrale, Asie du Sud Est, Amérique latine et Orient).

Les enjeux extra-financiers varient selon la nature des émetteurs (une société organise la formation et développe l'employabilité de ses salariés tandis qu'un État organise les systèmes d'éducation), Fédéral Finance Gestion a développé un référentiel d'analyse dédié aux États.

Les critères étudiés tiennent compte des spécificités et responsabilités relatives aux États au regard des trois grands enjeux du développement durable. Ils sont présentés ci-dessous.



Les États sont notés sur chacun des indicateurs analysés (note allant de 0 à 20) et la note de chaque enjeu (Environnement, Social et Gouvernance) est obtenue par la moyenne de ceux-ci. La performance extra-financière d'un émetteur Souverain est alors traduite par un score, moyenne pondérée des enjeux étudiés. Ces pondérations diffèrent selon le niveau de développement du pays noté, niveau de développement appréhendé par le ratio PIB / habitant.

Les scores ainsi obtenus sont également traduits par un rating allant de A à E.



C'est également la méthodologie Best in Class qui est appliquée **aux émetteurs Agences** en s'appuyant sur des données mises à disposition par un fournisseur de données externe à FFG.

Le modèle de notation de ces acteurs prend en considération, pour la sélection des indicateurs retenus, leur niveau de communication extra-financière et la nature des missions qu'elles exercent. Dès lors, chaque indicateur est estimé (note allant de 0 à 20) et la note de chaque enjeu (Environnement, Social et Gouvernance) est obtenue par la moyenne de ceux-ci.

Pour permettre le calcul de leur performance extra-financière les agences sont affectées à un secteur d'activité selon la nature de leur activité principale. La performance extra-financière d'une agence est alors traduite par un score, moyenne pondérée des enjeux étudiés. Ces pondérations diffèrent selon le secteur d'activité de l'émetteur et reflètent l'importance relative (la matérialité) de ces enjeux.

Ces scores sont traduits par un rating allant de A à E.

### 2.2.3. INFORMATION UTILISÉE ET PERTINENCE DES CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les données qui alimentent les analyses concourant à la notation extra-financière sont issues de diverses sources (liste non exhaustive) :

- ▶ Services de recherches externes tels que les agences de notations.
- ▶ Rapports d'ONG.
- ▶ Rapports de la Banque Mondiale, de l'OCDE, des Nations Unies.
- ▶ Rapports des services d'analyse de sociétés de courtage.
- ▶ Toute documentation ESG provenant de l'émetteur (site internet, document de référence, rapport annuel...).

Ces données sont interprétées et retraitées par l'équipe analyse de Fédéral Finance Gestion avant d'être incorporées aux bases de notation. Par ailleurs seuls les indicateurs dont la matérialité est jugée suffisante sont retenus. En d'autres termes, seuls les enjeux pouvant impacter positivement ou négativement la valorisation de l'émetteur sont intégrés. (ex. : réputation, perte de contrats ou au contraire avantage compétitif dû à une anticipation de durcissement réglementaire...).

## 2.3. IMPACTS SUR LE CADRE D'INVESTISSEMENT ET SUIVI

Afin d'adopter une politique financière « responsable » et respecter ses engagements RSE en matière de politique financière, Suravenir Assurances a mis en place des filtres d'exclusion pour son portefeuille financier et les investissements à venir.

1. Filtre « Global Compact » : Suravenir Assurances s'interdit d'investir dans des titres/instruments émis par des émetteurs ne respectant pas les 10 principes fondamentaux édictés par les Nations Unies et apparaissant sur la liste noire « Global Compact » établie annuellement. Cette liste est soumise à l'approbation du comité de direction de Suravenir Assurances.

2. Filtre « armes controversées » : Suravenir Assurances s'interdit d'investir dans des titres/instruments émis par des sociétés impliquées dans la conception, construction, commercialisation et stockage des bombes à sous-munitions et mines anti-personnel.

3. Filtre sectoriel : Suravenir Assurances s'interdit d'investir dans des titres/instruments émis par des sociétés impliquées dans la fabrication du tabac.

4. Afin de réduire le risque extra financier de son portefeuille, Suravenir Assurances a décidé de limiter à 10% la part des émetteurs notés E de l'ensemble des investissements annuels. Elle se réserve toutefois le droit de ne pas respecter cette contrainte en cas de survenance d'événements particuliers comme la dégradation du rating d'un émetteur en cours d'exercice et/ou d'une extension de l'univers couvert par l'analyse extra-financière.

### Organisation du suivi extra financier

La démarche d'intégration de critères ESG dans la gestion d'actifs consiste à analyser les investissements via un prisme complémentaire à celui de l'analyse financière classique. Cette approche appréhende ainsi tout émetteur dans sa globalité et permet l'identification de nouveaux risques et/ou opportunités. Suravenir Assurances a ainsi réfléchi aux orientations extra financières qu'elle souhaitait prendre en compte et a défini une politique d'investissement responsable (ISR). Cette politique est adaptée à la typologie de chaque émetteur (entreprises, États...).

Pour garantir la mise en œuvre effective des décisions ainsi que l'efficacité des dispositions prises, des points d'étape semestriels sont réalisés sur la situation ESG du portefeuille financier de Suravenir Assurances. Au cours de comités de trésorerie à *minima* semestriels, les analystes de Fédéral Finance Gestion présentent cet état des lieux et le complètent par un focus sur les émetteurs les moins bien notés.

**3**

# LA STRATÉGIE CLIMAT

**DE SURAVENIR  
ASSURANCES  
APPLIQUÉE À  
SA POLITIQUE  
FINANCIÈRE**



Les émissions atmosphériques et tout particulièrement les émissions de CO2 ont été identifiées comme principales contributrices du réchauffement climatique enregistré ces dernières décennies. Suravenir Assurances, conscient des impacts environnementaux de ses investissements et prolongeant sa logique d'investisseur responsable, a décidé de maîtriser les incidences climatiques de ses décisions d'investissement.

Afin de contribuer positivement à l'objectif international de limitation du réchauffement climatique, Suravenir Assurances a construit une stratégie climat autour de trois axes :

- ▶ La mesure de l'empreinte carbone de son portefeuille financier.
- ▶ La réduction des investissements dans l'industrie du charbon.
- ▶ L'identification des acteurs carbo-intensifs.

### 3.1. LA MESURE DE L'EMPREINTE CARBONE DU PORTEFEUILLE FINANCIER

Afin d'enrichir sa réflexion sur les émissions atmosphériques, thématique déjà intégrée au processus de notation extra-financier des émetteurs, Suravenir Assurances a décidé de mesurer l'empreinte carbone de son portefeuille, signal fort attestant de sa volonté de contribuer positivement à la transition vers une économie décarbonnée. Cette mesure sera réalisée via le calcul de deux indicateurs distincts :

#### La responsabilité carbone du portefeuille

La responsabilité carbone d'un portefeuille consiste à mesurer le volume des émissions de CO2 induit des investissements réalisés. Les émissions imputables à chaque investissement sont fonction des émissions totales de l'émetteur financé et du taux de détention de la société. Ainsi, si un portefeuille détient 1% d'une entreprise, il sera responsable de 1% de ses émissions de gaz à effet de serre.

La responsabilité carbone du portefeuille (exprimée en tonne équivalent CO2) de Suravenir Assurances est calculée selon la formule suivante :

$$\sum_i^n \left( \frac{\text{Montant investi dans l'émetteur } i}{\text{Dette Totale émise par l'émetteur } i} \times \text{Émissions de CO2 de l'émetteur } i \right)$$

Afin de juger de la performance d'un portefeuille et de permettre sa comparaison, la responsabilité carbone du portefeuille sera rapportée au volume du portefeuille (volume de CO2 par million d'euros investis).

#### L'intensité carbone du portefeuille

Ce ratio consiste à mesurer le volume moyen des émissions de CO2 émis par les sociétés constituant le portefeuille et ce par million d'euros de chiffre d'affaires réalisé par celles-ci.

L'intensité carbone du portefeuille de Suravenir Assurances sera calculée selon la formule suivante :

$$\sum_i^n \left( \text{Poids de l'émetteur } i \text{ dans le portefeuille} \times \frac{\text{Émissions de CO2 de l'émetteur } i}{\text{Chiffre d'affaires de l'émetteur } i} \right)$$

Le volume des émissions étant rapporté au chiffre d'affaires, la comparaison des performances de deux portefeuilles se fait par lecture directe des ratios.

#### Spécificité des émetteurs Souverains et Agences

Afin de mesurer l'empreinte carbone des émetteurs Souverains, Suravenir Assurances a modifié la formule de calcul d'intensité carbone des portefeuilles. Ainsi s'est substituée au chiffre d'affaires la notion de PIB. Cette évolution conserve pleinement la signification du ratio et ne constitue qu'une simple adaptation de la pratique adoptée pour les sociétés.

Les agences ne communiquant pas de données CO2, les calculs des ratios de responsabilité et d'intensité carbone ne peuvent être effectués.

#### Sélection des indices de références

L'interprétation et la mesure de la performance d'un portefeuille ne peuvent pas être obtenues par la simple lecture de ces indicateurs mais résultent de la comparaison avec la performance d'un indice de référence. Pour que cette comparaison soit pertinente l'indice de référence doit correspondre à l'univers d'investissement et être connu et reconnu de la place financière. C'est pourquoi Suravenir Assurances a opté pour

- ▶ Concernant les obligations corporate et bancaires : un indice obligataire mondial, le Bloomberg Barclays Euro Agregate.
- ▶ Concernant les émetteurs souverains, un benchmark composé des pays membres de l'OCDE.

## 3.2. LA RÉDUCTION DES INVESTISSEMENTS DES ÉMETTEURS IMPLIQUÉS DANS L'INDUSTRIE DU CHARBON

### 3.2.1. MÉTHODOLOGIE D'IDENTIFICATION DES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS L'INDUSTRIE DU CHARBON

Le charbon est la plus polluante des énergies fossiles. Son faible rendement énergétique explique largement ce constat. À l'heure où des solutions alternatives peu (ou pas) émettrices de CO2 existent, limiter les investissements dans l'industrie du charbon, et donc freiner son développement est une solution pragmatique au réchauffement climatique. Ces initiatives sont soutenues par la Fédération Française des Assurances qui s'est clairement prononcée en faveur de politiques d'exclusion.

Suravenir Assurances s'engage sur cette voie. Afin d'objectiver ses décisions, la société a décidé d'analyser les émetteurs via quatre axes :

- ▶ Le développement de projets liés à l'industrie du charbon.
- ▶ Le niveau de production de charbon.
- ▶ La part liée au charbon dans le chiffre d'affaires de l'émetteur.
- ▶ La part du charbon dans le mix énergétique de l'émetteur.

### 3.2.2. IMPACTS SUR LE CADRE D'INVESTISSEMENT

Si l'usage du charbon est contestable comme combustible car particulièrement polluant, le charbon est encore nécessaire au bon fonctionnement de notre économie dans cette phase de transition énergétique. Son faible coût permet l'électrification de zones dépourvues en infrastructures faute de moyens financiers, infrastructures pourtant indispensables à leur développement économique et nécessaires à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Conscient de cette dualité, Suravenir Assurances a développé une approche pragmatique en excluant de son univers d'investissement les acteurs dont l'activité est trop étroitement liée à l'industrie du charbon ou qui projettent de développer de nouvelles infrastructures dans l'industrie charbonnière.

Sont ainsi exclues de l'univers d'investissement toute société dont les métriques excèdent l'un des seuils suivants :

- ▶ 30% du chiffre d'affaires ou 30% de la production d'énergie liée au charbon,
- ▶ développements de nouveaux projets dans l'industrie charbonnière (centrales ou mines),
- ▶ production de charbon excédant les 20 millions de tonnes par an.

La collecte des données nécessaires à l'application de cette politique d'exclusion est effectuée par Fédéral Finance Gestion.

## 3.3. LES TRAVAUX LIÉS AUX ACTEURS CARBO-INTENSIFS

### 3.3.1. MÉTHODOLOGIE D'IDENTIFICATION DES ACTEURS CARBO-INTENSIFS

L'étude du Bloomberg euro Agregate montre que trois secteurs d'activité concentrent la majorité des émissions de CO2 de l'indice (56%). Ces trois secteurs sont par ordre d'importance, les producteurs d'électricité (20%), le secteur minier (18%) et le secteur pétrolier (18%).

Fort de ce constat, Suravenir Assurances a décidé de développer une méthodologie lui permettant d'identifier, de façon objective, les principaux émetteurs de gaz à effet de serre au sein de ces trois secteurs d'activité.

Est ainsi considéré comme émetteur significatif, tout acteur dont le niveau des émissions de gaz à effet de serre est significativement supérieur à la moyenne de ses pairs tant en termes de responsabilité que d'intensité carbone. Le caractère significatif sera appréhendé par le calcul des écart-types des séries de données propres à chacun des secteurs.

### 3.3.2. IMPACTS SUR LE CADRE D'INVESTISSEMENT

À ce jour, Suravenir Assurances n'a pas procédé à la définition de seuils d'exclusions, ni de contraintes relatifs aux acteurs carbo-intensifs.

Pour ce faire, Suravenir Assurances souhaite se doter d'une base de données Carbone de qualité couvrant l'ensemble des émetteurs de son univers d'investissement. Par ailleurs, une veille active de la thématique et des initiatives de place sera réalisée par FFG. Les conclusions de ces démarches viendront compléter les dispositifs actuels visant à exclure de l'univers d'investissement de Suravenir Assurances, l'ensemble des sociétés dont les niveaux des émissions de gaz à effet de serre sont incompatibles avec la constitution d'une économie bas carbone.

**4**

# SITUATION

**DES FLUX  
D'INVESTISSEMENTS 2018  
ET DU PORTEFEUILLE  
FINANCIER AU 31/12/2018**

## 4.1. NOTATION EXTRA-FINANCIÈRE DU PORTEFEUILLE FINANCIER ET DES FLUX D'INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE

### 4.1.1. ANALYSE DES FLUX D'INVESTISSEMENT

Les flux d'investissement réalisés en 2018 se sont élevés à 10,2 M€. Une partie de ces flux (2 M€) ont été orientés vers des fonds communs de titrisation qui ne peuvent être l'objet d'une évaluation extra-financière. Deux opérations, d'un montant total de 8.3 M€, ont porté sur l'acquisition de titres émis en direct (Takeda Pharmaceutical notée C et Aviva notée B). Aucun de ces investissements n'a concerné des titres émis par des sociétés notées E.

### 4.1.2. ANALYSE DU PORTEFEUILLE FINANCIER

#### Couverture extra financière du portefeuille financier

► Univers analysé : 96% des encours du portefeuille.

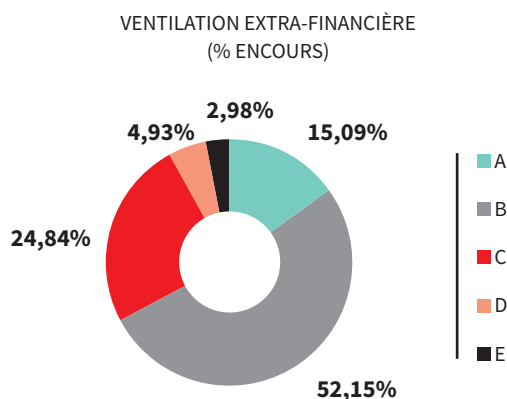
L'analyse extra-financière porte sur la quasi intégralité du portefeuille financier de Suravenir Assurances. Seules quatre positions y échappent du fait de la non transparence des Fonds Communs de Titrisation.

#### Couverture de l'univers analysé

La couverture de l'univers analysé est particulièrement satisfaisante. 96.2% des encours font l'objet d'une analyse extra-financière.

L'importance de la couverture témoigne de l'engagement de Suravenir Assurances à vouloir systématiser la prise en compte des éléments environnementaux, sociaux et de gouvernance dans ses décisions d'investissement.

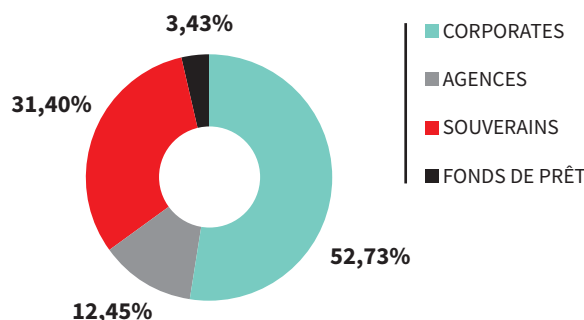
#### Analyse de la notation extra-financière



La ventilation extra financière du portefeuille est de très bonne qualité. 92.1% des encours sont notés positivement (rating A, B ou C).

Afin d'affiner l'analyse extra-financière du portefeuille, ce dernier est segmenté en trois poches distinctes (« Corporates », « Agences » et « Souverains »). Le graphique ci-dessous illustre l'importance relative de ces trois poches.

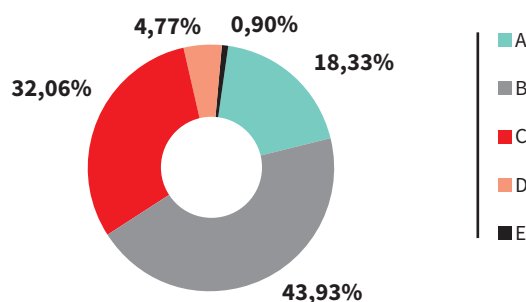
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE (% ENCOURS)



#### ► Analyse de la poche "CORPORATE"

En termes d'encours, cette poche est la plus importante du portefeuille financier de Suravenir Assurances.

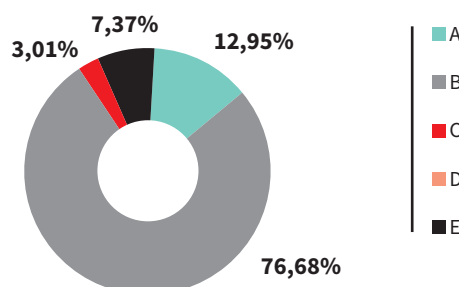
VENTILATION EXTRA-FINANCIÈRE DE LA POCHES "CORPORATE" (% ENCOURS)



94.3% des encours sont notés positivement. Une seule position est notée E (Berkshire Hathaway) et son encours reste contenu (0.9% de l'encours du portefeuille).

#### ► Analyse de la poche "SOUVERAIN"

VENTILATION EXTRA-FINANCIÈRE DE LA POCHES "SOUVERAINS" (% ENCOURS)

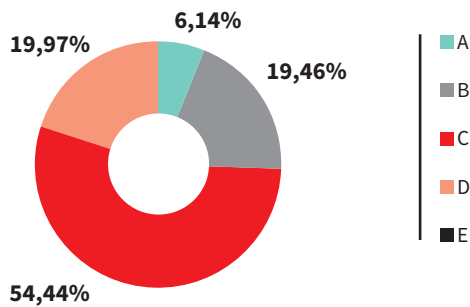


La notation extra-financière de cette poche est particulièrement satisfaisante (93% des encours notés positivement). La prépondérance de l'État français, noté B, explique largement cette très bonne performance. Seul le Chili, récemment dégradé par Fédéral Finance Gestion, est noté E.



► Analyse de la poche "AGENCES"

VENTILATION EXTRA-FINANCIÈRE DE LA POCHÉ "AGENCES"  
(% ENCOURS)



Avec 80% des encours notés positivement, la performance extra-financière de cette poche est quelque peu en retrait. L'importance de la part des émetteurs notés D est toute relative car ne concerne que deux émetteurs (OEBB Infrastruktur et Caisse Nationale des Autoroutes).

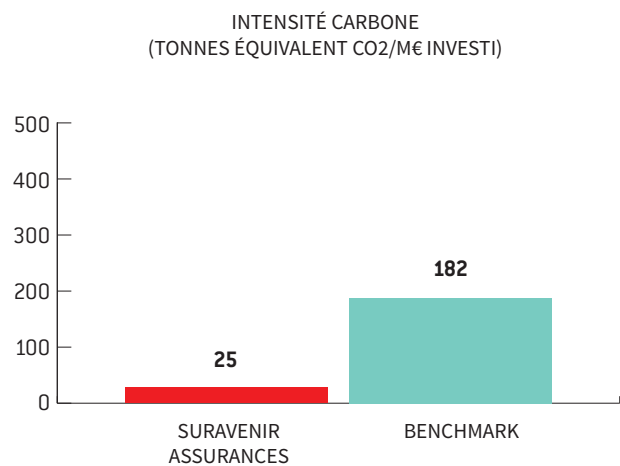
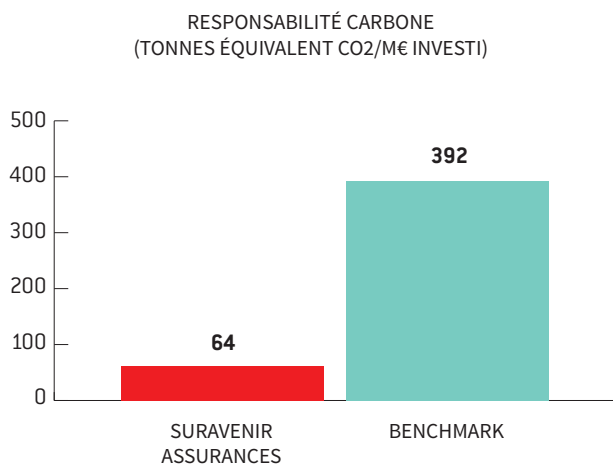
► Conclusion générale

La composition du portefeuille financier résulte de décisions d'investissement antérieures. La qualité extra-financière particulièrement satisfaisante du portefeuille financier témoigne de la prise de conscience précoce de Suravenir Assurances de l'importante matérialité des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. La politique de gestion formalisée positionne clairement Suravenir Assurances comme un acteur responsable de long terme.

## 4.2. MESURE ET ANALYSE DE L'EMPREINTE CARBONE DU PORTEFEUILLE

La mesure de l'empreinte carbone du portefeuille financier est un exercice qui constitue un point de départ nécessaire à la définition d'une stratégie efficiente afin de contenir à des niveaux soutenables les émissions de CO2 résultant de ses décisions d'investissement. Conscient que le pilotage dans le temps de ces indices est difficile (car soumis aux aléas économiques et de marché pour le dénominateur des indicateurs de calcul), Suravenir Assurances s'appuiera sur les résultats et enseignements de ces calculs pour adopter les décisions lui permettant de contribuer positivement à la réalisation du scénario de limitation du réchauffement climatique à deux degrés.

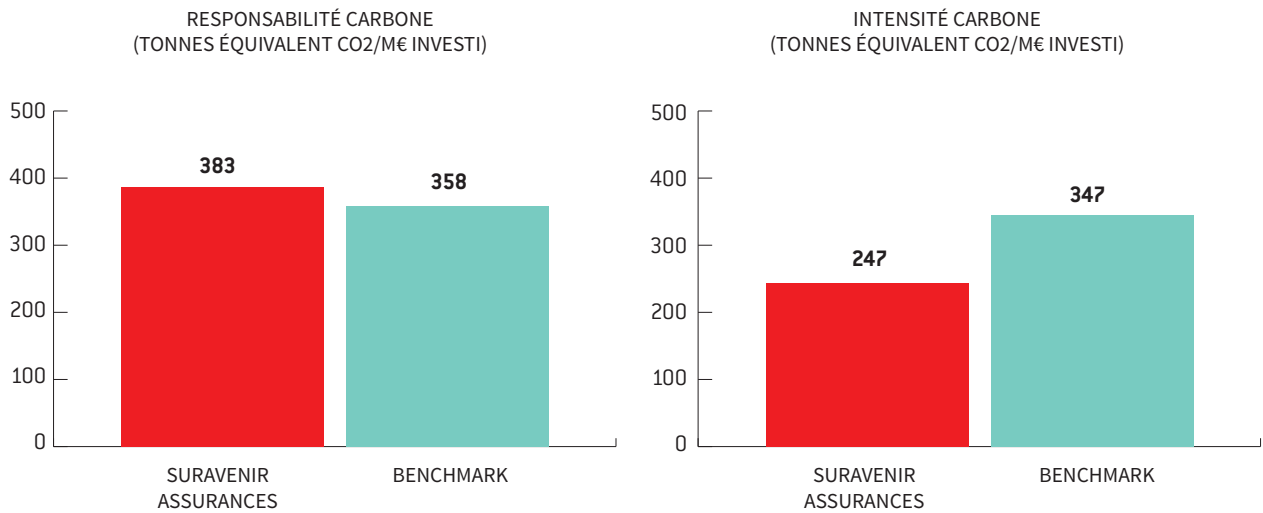
Analyse de l'empreinte carbone des investissements « corporates »



La performance carbone, que ce soit en termes de responsabilité ou en termes d'intensité, résultant des investissements réalisés par Suravenir Assurances, est bien meilleure que celle affichée par son univers d'investissement. De façon générale, l'allocation sectorielle et plus particulièrement la faible exposition au secteur de la production d'énergie électrique explique ces bons résultats.



## Analyse de l'empreinte carbone des investissements « Souverains »



La performance de Suravenir Assurances sur cette poche est contrastée. La sous performance de Suravenir Assurances en termes de responsabilité carbone s'explique par son exposition au Chili. En termes d'émissions atmosphériques, le Chili est atypique au sein de l'OCDE. Pays où l'activité minière est prépondérante, le niveau élevé de son ratio de responsabilité carbone s'explique aussi par un niveau d'endettement particulièrement bas, positionnant singulièrement le Chili au sein de l'OCDE.

### 4.3. IDENTIFICATION DES ÉMETTEURS CARBO-INTENSIFS

À ce jour, Suravenir Assurances n'a pas déterminé de façon précise, les critères objectifs d'identification des émetteurs carbo-intensifs (cf §3.3).

Cependant, les premiers tests réalisés montrent que le portefeuille financier de Suravenir Assurances est peu concerné par cette thématique. L'allocation sectorielle du portefeuille très orientée secteur bancaire et souverain explique grandement ce constat.



**SURAVENIR  
ASSURANCES**

2, Rue Vasco de Gama  
44800 Saint-Herblain  
Tél. : 02 28 09 86 00

